

conditions très brillantes, une série de conférences à Buenos-Ayres sur la Démocratie, conférences qui auraient paru ensuite en volume en France et à l'étranger. On a même proposé que M. Clemenceau, en rentrant en France, s'arrêtât à New-York, où on ne l'avait pas vu depuis 1879, pour y répéter ses conférences. Mais en fin de compte on fut forcé de renoncer à ce dernier projet à cause de certaines difficultés matérielles. Cependant, en anticipation à cette visite pour l'automne de 1910, un ami commun de M. Wilson et de M. Clemenceau avait écrit de Paris à M. Wilson pour lui demander s'il serait disposé à présider la première de ces conférences et à présenter M. Clemenceau au public américain. Dans une lettre datée du 21 mars 1910 et écrite « du Cabinet du Président de l'Université de Princeton », M. Wilson acceptait en principe la proposition, avec un mot aimable pour « le distingué Sénateur Clemenceau qui a toujours des amis à New-York » ; de sorte qu'il y a huit ans, le futur Président des Etats-Unis a failli présider une réunion où M. Clemenceau aurait pris la parole, tandis qu'aujourd'hui c'est M. Clemenceau qui dirigera les discussions où probablement M. Wilson parlera assez souvent. De plus, en 1910 ni l'un ni l'autre n'auraient pu soupçonner le grand rôle qui les attendait, surtout M. Wilson, qui, à ce moment-là, n'avait pas la moindre velléité d'entrer dans la vie politique ; et ces deux grands hommes d'Etat se sont rencontrés pour la première fois sur le quai de la gare du Bois de Boulogne à Paris, au lieu de le faire sur l'estrade de la salle Carnegie à New-York. *Ita diis placuit.* — T. S.

## §

**Le premier mari de Cosima Wagner.** — Avant d'être l'épouse de Wagner, Cosima Liszt, qui est morte le 23 décembre dernier, fut la femme du compositeur, pianiste et kapellmeister Hans de Bülow qui dut à Wagner lui-même qui lui procura la place de second kapellmeister au théâtre municipal de Zurich, de pouvoir se consacrer tout entier à la musique.

Wagner devint l'ami de Mme de Bülow dans des conditions qui sont jusqu'à présent restées assez mystérieuses. L'auteur de Tristan avait prouvé qu'il respectait l'amitié en une autre occasion fameuse. Il est incontestable que dans cette circonstance son mariage avec la femme d'un être qui avait pour lui, pour son génie une véritable vénération, le fit juger assez sévèrement par ceux qui le connaissaient.

Hans de Bülow était un galant homme. Il eut beaucoup d'égards pour Liszt son ancien beau-père dont il resta toujours le respectueux admirateur, et dans ses lettres, qu'on publia il y a quelques années à Leipzig, on ne trouve que cette allusion discrète à son importance : « Liszt est né le 22 octobre 1811, et son gendre Richard Wagner le 22 mai 1812. » Il voulait souligner par là la disproportion d'âge qui existait entre Wagner et sa seconde femme, une différence de 25 ans.

Le premier mari n'eut pourtant pas le courage de conserver à son rival heureux son adoration totale d'autrefois. Depuis 1866, Hans de Bülow porta des jugements sévères sur « l'imitateur de Beethoven », et prit à la fin le parti de ne plus jamais parler de lui. Il ne parla même pas de la *Tétralogie*. « Et pourtant, écrivit jadis M. Henry Gauthier-Villars, quel thème pouvait mieux provoquer la verve de ce prestigieux critique? »

Hans de Bülow se remaria lui aussi. C'est à sa seconde femme que l'on doit la publication de ses écrits inédits.

## §

La « Liste des Livres autorisés dans les Bibliothèques organisées aux armées ». — A côté de la collection des *Indices Librorum Prohibitorum* vaticanesques, tout véritable bibliophile doit posséder, dans sa « librairie », la belle plaquette de 38 pp. in-4° sortie des presses de notre *Imprimerie Nationale* et adressée, avec l'*imprimatur* du général chef de Cabinet, aux Armées en cet été de l'an de grâce et de victoire 1918. Cette pièce unique sera très recherchée un jour, parce que, *imperante Clemenceau*, elle créait le livre d'Etat, en ce sens que décidant — selon qu'en fait toi la note dont elle s'accompagne — du genre d'ouvrages mis en vente dans les coopératives, et non point seulement des œuvres admises dans les bibliothèques semi-officielles : foyers du soldat, etc. Car, hors des publications ainsi munies du *dignus est intrare*, point de salut, puisque « toute addition à cette liste sera préalablement soumise à l'approbation du ministre (Cabinet du ministre, 4<sup>e</sup> bureau : *Œuvres Militaires*).....

On aimerait à savoir quel « cerveau » de la rue Saint-Dominique a élaboré, en la 5<sup>e</sup> année de guerre, ce catalogue, dont la lecture — contrairement à ce que prétendit naguère le maître Anatole France — est loin d'être « effrayante ». Des trois parties qui le composent : LIVRES D'AGRÉMENT, LIVRES DE TRAVAIL, LIVRES DE PROPAGANDE, nous ne dirons rien, nous bornant à en censurer le contenu, et, *brevitatis causâ*, seulement par quelques typiques exemples.

Ainsi, il faudra désormais attribuer à Art-Roé les *Aventures de Corcoran* et non plus à Alfred Assollant ; *Sylvie et Champignol* seront de Feydeau, et Chateaubriand aura enfanté « *M. de Lourcine* » (*sic*). Les deux Dumas seront unifiés, comme de vulgaires sociales, et les *Quarantecinq*, *Francillon*, la *Dame aux Camélias*, le *Chevalier de la Maison-Rouge* répondront d'un même et unique père. Les *Mille et Une Nuits*, tout comme *Monsieur Thiers*, ne seront autorisés qu'en extraits : ceux de Garnier frères pour les premiers et de Robertet pour le second. O simplicités d'un 4<sup>e</sup> bureau ! Le *Télémaque* ne sera licite que dans l'édition du Bon Marché, vendue au 1<sup>er</sup> étage, comme *l'Etape* (*sic*, pour : *l'Etape*) de Monsieur Bourget (Paul), comme, peut-être, le *Jeunet* (*sic*, pour : *Chariot*) d'Or d'Albert Samain ! Et M. Gabriel Hanotaux passera à la catégorie des auteurs d'agrément, avec *La Démocratie et le Travail* !

Quant aux langues, seule l'anglaise sera prévue : Italiens, mes frères, voilez-vous la face !...

En janvier 1806, Napoléon, se trouvant à Munich, lut dans le *Journal de l'Empire* du 9 janvier (ainsi s'appelaient alors les *Débats*) qu'au bas d'une comédie de Collin d'Harleville, on avait mis :

Vu et permis l'impression et la mise en vente d'après la décision de S. Exc. le sénateur ministre de la police générale en date du 9 de ce mois (praïrial an XIII).  
Par ordre de Son Excellence, le chef de la division de la liberté de la presse.

P. LAGARDE.

A cette lecture, le « despote », ennemi des « idéologues », prit la plume, et, le 15 janvier, de Munich, adressa à Fouché une lettre, dont l'original